Avignon: Selim.A, 63 condamnations et à nouveau condamné pour deux agressions sexuelles

20/07/2012 à 18h05

Jugé devant le tribunal correctionnel d'Avignon, Selim Arbouz, 18 ans et déjà un palmarès de 63 condamnations au casier judiciare, reconnait avoir commis une seule des deux agressions sexuelles qui lui sont reprochées.

Interpellé le 24 juin pour avoir commis une agression sexuelle au préjudice d'une jeune femme, place du Change, Selim Arbouz admet avoir touché les fesses de cette dame. Il parle d'une pulsion et avec ses mots : ***"J'ai déconné grave"***.

Après délibéré, le tribunal le condamne à la peine plancher de deux ans de prison et ordonne un suivi socio judiciaire de 4 ans avec injonction de soins. Le tribunal révoque deux sursis précédents avec mise à l'épreuve à hauteur de 16 mois. Il est alloué 500€ à l'une des victimes.

La Provence